



Comité

Zone d'Intervention Prioritaire

Date d'ouverture du dossier : 21/07/2011

FICHE TECHNIQUE N°2

Thématique : Installation de panneaux informatifs et de jumelles fixes.

Projet : Améliorer et développer les accès au fleuve Saint-Laurent.

Localisation : Territoire couvert par la Zip des Seigneuries (Repentigny).

Parc de l'Isle Lebel, Repentigny



Mise en contexte :

Été comme hiver, le parc de l'Isle-Lebel constitue un lieu de détente et d'activité. Il est aussi un endroit abritant de nombreuses zones humides propices au développement de certaines espèces animales. La corporation de l'Isle-Lebel prend en charge une partie des aménagements et des entretiens, notamment en génie végétale afin de conserver ces zones naturelles, ce qui et nous le regrettons, n'est pas tout le temps établie en concertation avec le Comité ZIP.

Malgré de très bon aménagement, la ZIP doit faire faces aux inconvénients que génère l'apparition des phragmites à l'intérieur du parc. Cette espèce exotique envahissante nuit à la diversité végétale que pourrait proposer les berges du Saint-Laurent. Afin de protéger les sols au

abords du fleuve, aucun pesticides n'est utilisé, on couvre à l'aide d'un drap les zones propices aux phragmites. La diversité des espèces présentes aux abords du parc Lebel et à l'intérieur de celui-ci pourrait donner lieu à des petits panneaux informatifs sur les différentes espèces animales et végétales où d'ailleurs un projet est à l'étude. Ceci est fait toujours dans le but de sensibiliser la population sur la richesse de son territoire et participer à l'éducation relative à l'environnement. Ce parc jouit de nombreux : disposant de nombreuses tables de pique-nique, ou de jeux pour enfants, il apparaît comme étant un lieu de sortie en famille. Déjà occupé par la station d'épuration, il ne semble pas nécessaire de proposer d'autres infrastructures imposantes. Néanmoins, avec l'arrivée fort probable des panneaux expliquant la diversité de la faune et la flore, nous pouvons émettre l'idée de l'installation de quelques lunettes (jumelles) permettant d'observer les îles Marie et Bouchard.

Solution envisagée :

Installation de jumelles sur le belvédère central.

Panneaux informatifs (projet en cours).

Faisabilité :

Le Comité ZIP des Seigneuries travaille depuis quelques mois sur la réalisation de petits panneaux regroupant les différentes espèces animales et végétales, le projet semble être en bonne voie. L'installation de jumelles afin d'observer le paysage tend à préserver l'attrait culturel de ce parc déjà instauré par les anciens brises glace présent à proximité des berges. De plus il semblerait que les coûts engendrés soient tout à fait abordables pour la commune.

Promoteur :

Municipalité de Repentigny.

Partenaire visé :

MRC de l'Assomption.